



Assemblée Générale Ordinaire du 4 octobre 2021 **Institut Franz Liszt, 16h00-18h30**

Jean-François Marmey ouvre la séance en remerciant les nombreux participants pour leur présence.

Il rappelle le contexte de cette assemblée générale charnière à la veille de l'année anniversaire des dix ans de Lisztomanias international au cours de laquelle des résolutions devront être votées. Il indique par ailleurs que la totalité des membres du CA doit être renouvelée. A l'issue de la présente séance, les membres de l'AG seront amenés à voter pour la nouvelle configuration du CA qui leur sera proposée.

Avec Alain Rechner, ils présenteront, au cours de cette séance, un aperçu le plus complet possible des actions passées et à venir portées par l'association.

Toutes ces actions, hormis quelques nouvelles issues de la croisière que nous venons de réaliser sur le Rhin, apparaissent dans le compte rendu d'activités qui a été adressé aux membres préalablement à cette AG et sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Quorum

Andrée Nazé, trésorière et Paule Roudaut, secrétaire générale rappellent les termes de l'art.13 des statuts prévoyant que le quorum est atteint lorsque le nombre des membres présents ajouté au nombre des procurations atteint le 1/3 du nombre total des membres à jour de leur cotisation.

Le nombre total de cotisants, au 4 octobre 2021, est de 171 et il y a 35 présents et 59 procurations. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée est donc en mesure de délibérer valablement.

Rapport Moral 2020

En ce qui concerne l'année 2021, Jean-François Marmey indique qu'en raison de la pandémie l'activité a été réduite. Au-delà des négociations complexes qui ont dû être menées auprès de CroisiEurope pour le report de la croisière sur le Rhin qui devait initialement se tenir en septembre 2020, nous avons organisé en septembre une AG sur internet ainsi qu'un CA qui confiait à Jean-François Marmey la responsabilité de la présidence afin de permettre à Alain Rechner, de prendre pour des raisons de convenances personnelles, un peu de distance par rapport à l'association.

Malgré les contraintes liées au COVID, un groupe de LI s'est déplacé en octobre au Festival des Lisztomanias à Châteauroux qui proposait un programme de grande qualité.

Rapports financiers 2020 /2021

Andrée Nazé fait une présentation des rapports financiers 2020 et 2021 (arrêté au 9 septembre 2021)

Pour l'exercice 2020, elle fait état de 156 adhésions avec un solde disponible en fin d'exercice de 13.561,63€

En ce qui concerne l'exercice 2021, elle dénombre 172 adhésions avec un solde disponible de 20.023,84€ duquel il faut déduire 3600€ encaissés en 2021 et constituant des dépenses à venir relatives au séjour en Vendée qui se tiendra en juin 2022.

Le CA et les membres présents remercient vivement Andrée Nazé pour le travail précieux qu'elle réalise au quotidien et ce depuis dix ans, lequel conditionne le bon fonctionnement de l'association. Il est rappelé qu'Andrée Nazé souhaite trouver un successeur qu'elle se tient prête à former jusqu'au 1^{er} janvier 2022. Jusqu'à cette date, elle continuera d'assurer sa mission de trésorière.

Les rapports financiers 2020 et 2021 sont adoptés à l'unanimité sous les applaudissements de l'assemblée.

Evolution des cotisations 2012/2021

Andrée Nazé fait une présentation, sous forme de graphique, de l'évolution des adhésions, en constante progression malgré la période d'inactivité liée au COVID compensée cependant par les adhésions nouvelles liées aux croisières.

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de Lisztomanias International du 4 octobre 2021

Jean-François Marmey indique qu'il convient de se féliciter de ces nouvelles adhésions et qu'il faut, pour maintenir cette dynamique, continuer de proposer des actions nouvelles séduisantes. En outre, c'est par une action de communication soutenue que nous susciterons de nouvelles adhésions. C'est un point qu'il évoquera ultérieurement.

Activités 2021

Alain Rechner rappelle les opérations menées depuis la rentrée et tant attendues par nos adhérents à l'issue de nombreux mois de confinement.

Croisière sur le Rhin du 2 au 8 septembre

Il indique que 130 membres LI ont pris part à cette croisière qui devait se tenir au cours de l'année Beethoven en 2020. Il remercie les participants qui ont fait part de leur grande satisfaction pour le programme proposé, entre autres, sur la « route des châteaux romantiques » avec La Lorelei, l'île de Nonnenwerth et la statue de Beethoven à Bonn. Il remercie Pierre Réach pour réuni à bord des musiciens talentueux et remercie enfin les conférenciers Françoise Quédeville et Paul-Hubert Desmenards pour leur contribution efficace et précieuse dans l'animation historique de cette croisière.

Alain Rechner indique qu'il existe un compte rendu fidèle avec photos de cette croisière sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Concert de Mūza Rubackytė à la salle Gaveau le 23 septembre

Alain Rechner indique qu'une quinzaine de LI ont participé à ce concert qui a eu un grand succès avec la découverte de la Sonate en mi mineur de Léopold Godowsky. Mūza Rubackytė est une fidèle de LI, elle propose en 2022 d'inviter une délégation de notre association à participer au festival qu'elle a créé à Vilnius en Lituanie, son pays d'origine. Détail à venir sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Lisztomanias de Châteauroux du 14 au 20 octobre

Tous les éléments sur ce festival qui fête cette année son vingtième anniversaire sont accessibles sur le site www.lisztomanias.fr Alain Rechner propose à ceux qui participeront, une quinzaine de LI sont enregistrés à ce jour, de se retrouver pour un déjeuner au restaurant « La Scala » le 15 octobre

Table ronde « Cziffra » à l'Institut Franz Liszt le 4 novembre

Alain Rechner indique qu'à l'occasion du 100^e anniversaire de la naissance de G. Cziffra une table ronde associant des pianistes de renom dont certains sont lauréats du prix Cziffra, se tiendra à l'Institut Franz Liszt sur la thématique suivante « G. Cziffra une virtuosité lisztienne ? » (Inscriptions : contact@instituthongrois.fr ; accueil@instituthongrois.fr ou tel : 01 43 26 06 44 participation aux frais : 10€). Réserver rapidement car le nombre de places est limité.

Activités 2022 année anniversaire de Lisztomanias International

JF Marmey souligne que dès le desserrement des contraintes sanitaires, comme en témoigne l'inventaire des actions réalisées en 2021, l'association s'est engagée dans une action dynamique. Pour l'exercice 2022, année anniversaire des dix ans de l'association, les actions sont déjà nombreuses et certaines ont fait le plein.

Du 16 au 23 mai, le voyage en Emilie Romagne et Toscane « Sur les pas de Liszt et Marie d'Agoult »

Andrée Nazé, pour le compte d'Yves Nazé qui est excusé, rappelle que Jean-Claude Menou, guide et conférencier accompagnera ce voyage qui est à ce jour complet avec 37 participants. Tous détails sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Jean-Claude Menou, présent, rappelle le parcours exceptionnel qu'il proposera à cette occasion. Il précise par ailleurs qu'un voyage à Bourges, riche en événements concernant Liszt et Marie d'Agoult pourrait être organisé. Enfin, il propose une visite guidée de la collégiale Saint-Frambourg à Senlis siège de la Fondation Cziffra dont il a été le président.

JF Marmey remercie Jean-Claude Menou pour ces propositions dont il sera tenu compte dans la programmation des actions de LI. Il indique par ailleurs que le déplacement à Bourges est déjà intégré dans notre programmation 2023 ce qui intéresse déjà plusieurs de nos adhérents.

21-23 juin 2022, " Revivre l'ambiance des salons musicaux du XIX^{ème} à Weimar avec Franz Liszt et la Princesse Carolyne Sayn-Wittgenstein "

Jean-François Marmey indique que ce séjour se déroulera au château de la Vérie, en Vendée. Il est à ce jour complet avec 50 participants et organisé en collaboration étroite avec Christine Sesboüé, membre du CA et Présidente de l'association des musiciens amateurs de Vendée. Tous détails sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

13-20 août 2022, un stage de chant choral « Autour de Liszt », dans le Morvan.

Alain Rechner indique qu'il recense à ce jour 45 participants au total, il reste quelques places, on recherche en particulier des voix d'hommes, ténors et barytons ; les animateurs de ce stage seront Yanis Benabdallah, chef de chœur et directeur artistique, et Gabriella Boda, Cheffe de chœur. Conférence sur « Liszt et le sacré ». Concert ouvert à tous le 19 août à 18h00, à Saint Léger-sous-Beuvray, près d'Autun. Un « dîner lisztien » suivra dans la soirée. Contact alain.rechner@gmail.com ou sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de Lisztomanias International du 4 octobre 2021

29 septembre 2022 concours international Franz Liszt à Utrecht

JF Marmey fait part du fait que nous disposons à Utrecht d'un contact précieux lié à l'organisation qui nous permettra d'assister au récital des trois meilleurs concertistes lisztziens présélectionnés selon un processus qui se déroule sur deux ans dans différentes capitales mondiales.

Utrecht, ville touristique de canaux à 3 heures de TGV de Paris. Groupe limité, déjà 7 participants LI, tous détails sur le site <https://www.surlespasdeliszt.com/>

Autres projets 2022 année anniversaire de Lisztomanias International

Alain Rechner fait part de deux nouvelles opportunités qui sont apparues suite aux contacts pris à l'occasion de la croisière sur le RHIN.

2 juillet 2022, Festival de piano de Castelnaudary

Il présente Alain Monod, avocat, membre de LI, présent à l'occasion sur la croisière sur le Rhin qui a créé ce festival dont Pierre Réach est directeur artistique. Alain Monod présente le festival en indiquant qu'il s'engage à faire un accueil exceptionnel (touristique et gastronomique) à la délégation de LI qui prendrait part à cet événement au cours duquel se produiront Marouan et Yanis Benabdallah.

Alain Rechner donne lecture d'un message sympathique de Pierre Réach sur cette opération. Les adhérents de l'association intéressés bénéficieront d'une réduction substantielle sur le prix des billets et de possibilités d'hébergement à tarif réduit. Contact alain.rechner@gmail.com

10-11 septembre 2022 à Besançon l'Orchestre Philharmonique de Liège donnera la Faust Symphonie de Liszt.

Alain Rechner fait part de ses échanges avec le directeur général de l'orchestre Daniel Weissmann, qui a participé en tant qu'altiste à notre croisière sur le Rhin. Il est proposé aux membres LI de participer à ce concert dont les dispositions pratiques sont en cours d'élaboration. A cette occasion nous pourrions nous retrouver en Franche Comté et visiter Besançon où résident plusieurs de nos adhérents dont Jean-Paul Petit-Perrin, qui fut membre du CA et organisateur du voyage à Weimar 2017. Contact lisztomanias.international@gmail.com

L'assemblée générale valide l'ensemble de ces propositions. Le CA réfléchira à la possibilité d'organiser ces manifestations en 2022 ou 2023. Les adhérents intéressés sont amenés à se manifester sur le site <https://www.surlespasdeliszt.com/> ce qui garantira la faisabilité de ces propositions.

Activités 2022 année anniversaire de Lisztomanias International

Au titre de cette année exceptionnelle, il est proposé à l'assemblée une résolution visant à soutenir financièrement deux opérations spécifiques. La résolution proposée est la suivante :

« L'association soutiendra sur le plan budgétaire certains projets, notamment la manifestation en Vendée ainsi que le stage choral dans le Morvan, par une aide exceptionnelle, au titre du 10^e anniversaire de Lisztomanias International, en échange d'une grande visibilité de la part des organisateurs. Le CA sera chargé de la mise en œuvre de ces appuis ». Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Activités 2023

Septembre 2023 "Sur les pas de Liszt au retour des Balkans » Croisière musicale et chantante sur le Danube

Alain Rechner indique que pour 2023, le projet phare sera la croisière sur le Danube prévue début septembre, sur le MS Europe, qui ira du delta du Danube à Budapest, en partenariat avec CroisiEurope. Le directeur musical sera le pianiste Nicolas Stavy qui nous avait déjà accompagnés lors de la première croisière sur le Danube en juin 2019. Au 4 octobre 2021, 93 personnes se sont préinscrites, le pont supérieur est complet et il ne reste plus de cabines single mais 30 cabines doubles restent disponibles.

L'inscription définitive se fera courant 2022, avec le versement de 30% d'arrhes à CroisiEurope. Infos et préinscriptions : lisztomanias.international@gmail.com et sur le site <https://www.surlespasdeliszt.com/> qui présente le descriptif de ce voyage et les modalités d'inscription.

Mai 2023 Biennale Franz Liszt à Weimar en Thuringe

JF Marmey rappelle que ce voyage a déjà été organisé en 2017 par Jean-Paul Petit Perrin, bon nombre des présents se souviennent de la grande qualité historique et musicale de ce séjour. Franz Liszt a passé un moment essentiel de sa vie à Weimar. Il y arrive en 1848 pour y être Kappellmeister à la cour du Grand-Duc Charles Alexandre.

Il s'installa à l'Altenbourg où réside sa dernière conquête la Princesse Carolyne Sayn-Wittgenstein. Toute l'Europe dans ce qu'elle compte de plus grands musiciens, d'intellectuels, d'artistes viendra y rencontrer Liszt, bien que le couple illégitime soit mis au ban de l'aristocratie locale. Liszt y composa des œuvres majeures faisant de Weimar la capitale européenne de la musique nouvelle. Au programme, de nombreux concerts, visite des musée Schiller, Goethe et Bach. Séjour clôturé par l'opéra Tannhäuser de Wagner au château de la Wartburg (le nom de cet opéra reste à confirmer)
Effectif limité. Contact : reminiscences.liszt@gmail.com détails et inscriptions sur le site <https://www.surlespasedeliszt.com/> (8 adhérents LI inscrits)

Autres activités 2023

JF Marmey indique les deux opérations suivantes ont fait l'objet d'une communication dans le site <https://www.surlespasedeliszt.com/> Celles-ci ont recueilli un intérêt manifeste de la part de plusieurs adhérents de l'association

Date à programmer pour 2023 « Sur les pas de Liszt et Marie d'Agoult à Bourges et/ou Nohant »

Comme l'a indiqué Jean-Claude Menou au cours de son intervention, JF Marmey rappelle que Franz Liszt s'est rendu à deux reprises à Bourges, la première fois comme témoin du mariage d'une de ses élèves, la seconde fois, avec Marie d'Agoult avant leur exode en Italie. A Bourges ils ont admiré la cathédrale et le Palais Jacques Cœur.

Conférence, visites guidées des sites extension à Nohant avec visite particulière Détails sur le site

<https://www.surlespasedeliszt.com/>

Date à programmer sur 2023 Visite du musée Emile Olivier époux de Blandine Liszt à Saint-Tropez

Personnalité du gouvernement de Napoléon III, Emile Ollivier a fait l'acquisition du magnifique château de la Moutte dominant la mer à Saint Tropez pour s'y retirer avec son épouse Blandine Liszt qui a tout aménagé pour accueillir son père qui n'est jamais venu. Visite touristique, conférence et éventuellement concert selon programmation occasion de comprendre les relations de Liszt très distendues avec ses enfants. Détails sur le site

<https://www.surlespasedeliszt.com/>

D'autres projets sont également à l'étude, par exemple une participation de nos adhérents aux festivals organisés par nos artistes : Pascal Amoyel (Saint-Mandé), Arthur Ancelle et Lumilla Berlinskaya (Rungis), Nicolas Stavy (Sarlat), et Mūza Rubaskytė pour son festival Liszt à Vilnius (plutôt 2024).

Les adhérents seront invités à se prononcer sur ces projets via le site <https://www.surlespasedeliszt.com/>

Communication les sites internet de Lisztomanias international

JF Marmey indique que le site lisztomaniasinternational.com est le site institutionnel de l'association qui constitue le point d'entrée le plus approprié pour les nouveaux contacts qui ne connaissent pas notre association.

Le site <https://www.surlespasedeliszt.com/> est un outil interactif d'échanges entre les membres de l'association leur permettant d'avoir une connaissance exhaustive des projets engagés.

Il offre la possibilité à chacun de se positionner sur une action particulière en ayant une parfaite connaissance du projet visé. La dernière mise à jour comporte entre autres un compte rendu exhaustif de la croisière réalisée sur le Rhin permettant aux adhérents qui n'y ont pas participé de se faire une idée sur le futur projet de croisière sur le Danube. Il permet également de s'informer, en temps réel, des opportunités de concerts et manifestations lisztienues. Enfin, c'est un outil utile pour accueillir les propositions de ceux de nos membres qui souhaitent présenter leurs activités propres. Les adhérents intéressés sont d'ores et déjà invités à se manifester.

JF Marmey ajoute qu'il s'agit d'un site créé sans qu'il soit fait appel à un prestataire extérieur et donc comportant quelques lacunes. Il a été créé en juin dernier, il est donc en phase de rodage et d'appropriation par les adhérents. Les statistiques de consultations sont tout à fait encourageantes puisqu'à ce jour et uniquement pour le mois de septembre 237 consultations ont eu lieu avec une durée moyenne de 4 minutes 30 ce qui confirme l'intérêt des adhérents pour ce vecteur de communication.

Ce site devient progressivement une bonne vitrine de valorisation des activités de l'association et son lien d'accès peut tout à fait être communiqué à vos relations et amis mélomanes. JF Marmey rappelle enfin qu'à l'occasion de la croisière sur le Rhin il a distribué des cartes de visite à chacun des membres présents reprenant les diverses adresses des sites de l'association afin qu'elles soient retransmises à leurs contacts dans la perspective de recherche de nouveau adhérents.

La pérennité de notre association dépend de notre capacité à renouveler en permanence notre potentiel d'adhérents.

Evolution des statuts

Alain Rechner et le CA estiment nécessaire d'effectuer un toilettage des statuts de l'association après 10 ans d'existence. Son objet social a considérablement évolué et n'est plus adapté à la nature et à la forme des actions que nous engageons. Il est proposé à l'assemblée la résolution suivante

« L'Assemblée générale donne mandat au Conseil d'Administration pour réfléchir à une évolution des statuts adaptée à ses activités et à ses projets futurs. Un groupe de travail restreint sera créé en son sein afin de présenter des propositions au CA, lequel, après les avoir validées, les soumettra à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se réunira en 2022 ».

Le groupe de travail sera animé par Yves Nazé, ancien vice-président de l'association et Mme Anne Gongora, notre nouvelle adhérente, ancienne magistrate Présidente de Chambre. Il se réunira avant la fin 2021.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Comité d'honneur

Sur proposition du CA, l'AG approuve la proposition suivante : Catherine Joly, pianiste et professeure, serait invitée à devenir membre du Comité d'honneur de l'association, au vu des éminents services et prestations musicales qu'elle offre aux participants au cours des voyages que nous organisons.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Election du nouveau Conseil d'administration

Alain Rechner présente les nouvelles candidatures au CA. D'une part Geneviève Mamez, qui n'a pu être présente, médecin endocrinologue qui s'est reconvertie pour devenir guide historique et conférencière ; d'autre part, Henry Toulouse qui fait une courte intervention sur son expérience notamment associative et sa grande connaissance de l'international.

Jean-François Marmey indique que le CA qui s'est réuni ce jour avant l'AG et a examiné avec attention ces candidatures et, suite aux contacts pris avec les différents postulants, des affectations ont été proposées et acceptées par ces derniers.

Il remercie enfin Alain Rechner de l'avoir proposé, avec l'accord du CA, pour prendre sa relève au cours de l'exercice précédent, Alain Rechner ayant souhaité pour une courte période se mettre en réserve des activités de l'association. Jean-François Marmey, en accord avec le CA, a trouvé naturel et tout à fait légitime qu'Alain Rechner qui a créé cette association en 2012, l'a développée avec talent et réussite puisse reprendre son mandat de président notamment à l'approche de l'année anniversaire des dix ans de l'association. Il remercie Alain pour la confiance qui lui a été témoignée et espère avoir été à la hauteur de la mission qui lui a été confiée.

Le nouveau Conseil d'administration se décompose à présent de la manière suivante

- ▶ **Président Alain Rechner**
- ▶ **Vice-Président Jean-François Marmey**
- ▶ **Vice-Président membre de droit (Châteauroux) François-Roger Cazala**
- ▶ **Trésorière Andrée Nazé**
- ▶ **Trésorier (e) adjoint (e) ???**
- ▶ **Secrétaire générale Françoise Quédeville-Marmey**
- ▶ **Secrétaire générale adjointe Paule Roudaut**
- ▶ **Membre chargé de projet (voyages) Henri Toulouse**
- ▶ **Membre chargé de projet (conférences) Geneviève Mamez**
- Conseillers techniques**
- ▶ **Documentation historique François Durbin**
- ▶ **Projet « Vendée » et liaison avec la fédération des musiciens amateurs Christine Sesboüé**
- ▶ **Animation de projets et groupe travail statuts Yves Nazé**
- Conseillers artistiques**
- ▶ **Relations avec Châteauroux Jean-Yves Clément**
- ▶ **Conseiller musical Pierre Réach**
- ▶ **Conseiller historique Nicolas Dufetel**
- ▶ **Conseillère chorale Gabriella Boda-Rechner**

Le Bureau est constitué de 4 personnes, Président, Vice-Président, la Trésorière et la Secrétaire générale. L'assemblée générale adopte à l'unanimité la proposition du Conseil d'administration.

En clôture des travaux, Alain Rechner remercie les membres présents et les membres de Lisztomanias International (voir allocution ci-jointe)

La séance est levée à 17h30